VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

M. A. Baccich — M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS,

926-28 Rue Erato. — 1514-16 Rue N. Villeré

A L'ENCAN, LE JEUDI, 16 AVRIL 1908, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE VEUVE ANNA STAUB, No 84,554, COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, lui donné et signé le 6 mars 1908, je vendrai à l'enchère publique la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 16 avril 1908 à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Villeré, Columbus, Marais et Travers, et B Bernard sur un croquis de voyer dressé par H. W. W. Reynolds voyer, le 16 mars 1889, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 mars 1889, d'après lequel arpentage ledit lot commençant à une distance de quatre-vingt-quatorze pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Villeré et Columbus et mesurant cinquante neuf pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, cinquante cinq pieds et deux lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Columbus de trente deux pieds, et trente cinq pieds et quatre lignes sur la ligne de côté opposée.

Etant le reste de la propriété que la défunte Mme Anna Staub a acquise de Emilie Rouquette, veuve de Edmond Breux, par un acte passé le 5 janvier 1879 pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 111, fo 10 679.

Les améliorations consistant du cottage double toiture en ardoises. Nos 1514-1516 rue N. Villeré, loué à $18.00 par mois.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Constance Annonciation et Tonti, mesurant quarante trois pieds de face à la rue Erato par cent soixante quinze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur, étant composée d'une partie des lots originaux six et sept, acquis par ladite défunte, Anna Staub, de H. S. Kartendick, par acte passé pardevant E. J. Dreyfous, notaire, le 14 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 175 folio 447. Les améliorations consistant d'un cottage double élevé de terre, toiture en ardoises. Nos 926-928 rue Erato, loué $38 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans en billets des dits acquéreurs portant la date avec le jour de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs, en plus assumer les taxes payables en 1908, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH,
Encanteur et Gérant de la
NATIONAL REALTY CO. LTD.
A. D. Danziger, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Terre à pour Faire à Jardin.
5ème District.
Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Julia Anna Hoke.

No 69 355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rue droite du Bayou Mississippi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'ilet 151 borné par la rue Jackson (maintenant avenue Sidell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Homer et Monroe (maintenant Tâche) ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions, Une moitié ou plus comptant la balance en 1 et 2 ans, respectivement après date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22mars—22 29—avril 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons terrains pour construire dans le Sixième District.

Rue Clara, coin de la rue Cadiz (Ilet 6 de Miss Willow et Jena)

Succession de Toby Hart.

No 82 747 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 14 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 mars 1908, par l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Moro et Dauphine, étant le lot No 7 maintenant sur la ligne d'assèchement connu sous le No 2, et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres d'autre côté connue par les Nos 2311 et 2313 rue ste Anne.

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.
29 mars—29—av 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE COMPTES COURANTS.

WILLIAM MAUBIN & Nos A. LUMA SOVICH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 81,365.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI, le 5 avril 1908 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 17 mars 1908 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de comptes courants d'après l'inventaire enregistré. Une copie de laquelle peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant sur adjudication.
28 mars—28 29—avril 2 5 8

Hufft Brothers

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.
521 RUE JOSEPH.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mercredi, le 22 avril 1908, à Midi.

No 84,989—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HUFFT FRÈRES—Louis Hufft, Encanteur, Bureau no 828 rue Union, MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 27 mars 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Joseph, Constance et Octavia, ayant un devis ou cartillage de voyer fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, daté le 18 juillet 1890, et d'après lequel devis ladite portion de terre commence à une distance de 138 pieds 1 pouce 6 lignes de l'encoignure des rues Joseph et Laurel et mesurant 37 pieds 2 pouces de face à la rue Joseph la même largeur dans le fond sur 80 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de l'extrême fond des lots Nos un et deux sur le devis susmentionné.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, devant être représenté par des billets de l'acquéreur en un et deux ans, devant porter huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente à l'encan jusqu'à paiement et devant être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, les loyers de ladite propriété devant appartenir audit acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, lequel sera pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat et devant assumer au-dessus et en plus du lit achat les taxes de 1908.

A. Guilbault, avocat pour le pétitionnaire.
21 mars—21 22 29—avril 5 12 19 22

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION

Professeurs, Etudiants, Amateurs de Livres et Littérateurs à la vente de la Bibliothèque de livres rares et de valeur. Bibliothèques et ameublement de chambre en noyer.

Dans la succession de George W. Dupré.

No 83,614—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—Wm. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 539 rue Carondelet—VENDREDI, 10 avril 1908, à 11 heures a.m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1908 de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le suit ci-dessous sur les lieux, No 539 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido—

1° Livres anglais, français, espagnols et italiens, religieux, scientifiques, historiques et romantiques par les meilleurs auteurs et gravures sur acier.

2° Sept bibliothèques dont quatre "Oak Globe Wernicke", chacune en cinq sections dont trois en noyer avec portes vitrées et un pupitre.

3° Un ameublement en noyer consistant du lit, lingère de lit armoire double à glace, toilette, lavabo, chevalet pour se vêtir, une berceuse, deux chaises et lit de repos.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Les livres seront vendus d'après un catalogue qui sera distribué avant et au moment de la vente.

Ceci est une occasion rare d'obtenir des ouvrages d'auteurs de livres classiques dont devraient prendre avantage ceux qui se plaisent dans la lecture des maîtres en littérature.

Conditions—Comptant.
20 mars—29—avril 5 10

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour payer les frais d'emmagasinage.

(Pour compte de qui ce a peut concerner)

Un lot de meubles et effets mobiliers, etc.

MARDI 7 avril à 11 heures A. M. au No 312 rue Carondelet.

Cent cinquante à lacs 1907 de 1908 je vendrai à l'enchère publique, un lot d'effets mobiliers mis en magasinage par diverses personnes dans l'entrepôt de Joseph P. Schaer No 616 rue des Français et pour les quels les frais n'ont pas été payés pour une période excédant six mois.

Conditions—Comptant. Sans limite
W. R. METZLER, Encanteur.
29 mars—29—av 5 6 7

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemele et als vs Joseph Foucher.

No 85,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido, MERCREDI, le 23 avril 1908 à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en Cour ouverte le 16 mars 1908 par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anna, Tonti, Moro et Dauphine, étant le lot No 7 maintenant sur la ligne d'assèchement connu sous le No 2, et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres d'autre côté connue par les Nos 2311 et 2313 rue ste Anne.

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.
29 mars—29—av 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE COMPTES COURANTS.

WILLIAM MAUBIN & Nos A. LUMA SOVICH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 81,365.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI, le 5 avril 1908 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé le 17 mars 1908 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de comptes courants d'après l'inventaire enregistré. Une copie de laquelle peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant sur adjudication.
28 mars—28 29—avril 2 5 8

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain de valeur pour bâtir, dans le Sixième District.

Rue Freret, entre avenue de la Louisiane et la rue Toledano.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 73,534.

Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Freret, (autrefois Long), Saint Robertson (autrefois Breslau) et Toledano, désigné comme lot No 24 de l'ilet 594 sur un plan par L. H. Pilie, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. E. Triet, notaire en cette ville, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville le 10 décembre 1887, lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

E. J. Thilborger, avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir DANS LE PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn.

No 85,040 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Howard (autrefois rue Delordi), Tchoupitoulas, S. Peters (autrefois Nouvelle Levée) et S. Market, et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur de cinquante huit (58) pieds et un (1) pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—No 77 943 — Division B—Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Marache — Attendu que Henry B. McMurray, Jr., a produit dûe preuve devant cette cour qu'il est l'agent et avocat de fait dûment autorisé de Mary Cunningham et que Mary Cunningham est la gardienne dûment nommée du mineur Emile F. Angelloz, résidant dans la ville de New York, Etat de New York que ledit mineur a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit avocat de fait désire transiter ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New York le domicile dudit mineur.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il en ont ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat de fait ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
J. G. LYNCH, Député Greffier.
17 mars—17 24 31—av 6 13 15 18

Charbon
Pittsburg
Charbon
Alabama,
Charbon
Anthracite
Coke de Gaz
et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
337 rue Carondelet, coin Union.
PHONES 311, 82, 18.
Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.
18 oct—

VENTES A L'ENCAN

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE MODERNE A DEUX ETAGES,
5518 Rue Chestnut.

Succession de James A. Lanier—No 83,120—Cour Civile de District, Division D.

EN vertu de et conformément à un ordre émané le 25 mars 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 avril, à midi, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième (6me) District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 247, borné par les rues Chestnut, Joseph, Octavia et Camp, lesdits lots étant désignés par les Nos Dix sept et Dix-huit (17 et 18) sur un croquis fait par George De Armas, député voyer de ville le 14 août 1895 et annexé à un acte de vente de Sam. D. Jackson à L. V. Cooley, passé pardevant R. F. Upton, notaire, le 22 août 1895, d'après lequel croquis le lot No 18 commence à une distance de quatre-vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Joseph et Chestnut et s'étendant vers la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur. Lot No dix-sept est contigu au lot No dix-huit sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Honorable Walter Guinn, avocat.
ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.
29 mars—29—avril 5 12 19 26 30

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, sans égard à l'estimation.

Emménagement de commerce et résidence, 4538 rue Laurel, coin de la rue Lyon.
Cottage simple, 4530 rue Laurel.
Cottage double, 2327 2329 rue St Thomas.
Cottage, 2323 rue St Thomas.
Cottage, 2319 rue St Thomas.
Cottage 2315 rue St Thomas.
Cottage double, 5222 5224 rue Dauphine.
Cottage double, 5226 5228 rue Dauphine, coin de la rue Eginia.
Cottage double, 5300 5302 rue Dauphine, coin de la rue Eginia.

Jeudi, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Marguerite Gaisser, veuve de William Gabier.
No 89 549—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lésu, daté et signé le 19 mars 1908, par l'Honorable juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 141, borne par les rues Laurel, Lyon Annonciation et Bordeaux, désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Seghers et fils daté le 16 janvier 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62 4" 6" de face à la rue Laurel par une profondeur de 110 pieds et façade à la rue Lyon, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4538 rue Laurel, coin de la rue Lyon ladite bâtisse est une bâtisse en briques à deux étages, avec mansarde occupée comme une épicerie buvette et résidence, et contenant environ 10 chambres, galerie sur le devant, magasin, dépenses, grande citerne, hangar dans le fond, écurie, et loué à un loyer mensuel de $35.

No 2. Une autre portion de terre, située dans le même ilet, désignée par la lettre B sur le devis ci-dessus dit commençant à une distance de 62 4" 6" de la rue Lyon, mesurant 57 7" 2" de face à la rue Laurel, par lot de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4536 rue Laurel, laquelle bâtisse contient 6 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, écurie.

No 3. Quatre lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 64, bornés par les rues St Thomas (autrefois Felicity), Chippewa, Philip et Soraparu, désignés par les lettres "D E F" sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 février 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme suit:

Le lot C, 40 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar de chaque côté loué $20.

Le lot D, 31 1" 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent, No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance loué $7.00.

Le lot "E", 36 0" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas; laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $8.00.

Le lot "F", 36 0" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2313 rue St Thomas; laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $7.00.

Le lot "F", 36 0" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue et Thomas; laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $8.00.

Tous ces quatre lots ont une profondeur de 12 et le lot "F" commençant à une distance de 95 11 1" de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Eginia, désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers & fils, daté le 27 décembre 1907, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, date le 13 mars 1908, formant l'encoignure des rues Dauphine et Eginia, et mesurant 33 4" de face à la rue Dauphine, 30 10" sur la ligne du fond, par 119 10 3" de profondeur, avec le cottage double la dessus, No 5226 28 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré, contenant galerie sur le devant, 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne de chaque côté. Loué $20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au ci-dessus situé dans le même ilet, désigné par la lettre B sur le ci-dessus dit devis, commençant à une distance de 33 4" de l'encoignure de la rue Eginia et mesurant 42 8" de face à la rue Dauphine sur 119 10" 3" de profondeur, et 45 2" de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec le cottage double Nos 5222-5224 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance de chaque côté et loué pour $19.00 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Dauphine, Royale, Eginia et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de E. Bouny, ancien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacun 26 11 7 1/2" de largeur dans le fond, par 114 10 5" de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine, ensemble avec le cottage Nos 5300-5302 rue Dauphine. Lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, loué pour $20 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat au cas où un avocat serait employé pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux baux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs,
No 806 rue Perdido.
Chas. F. Claiborne, avocat.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de Terre dans le Troisième District
Succession vacante de Francesque Tachon
No 82,868 Cour Civile de District Division D

MERCREDI 22 avril 1908

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 3 avril 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre MERCREDI, le 22 avril 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 57 Faubourg Washington (maintenant l'ilet No 1831, Troisième District) borné par les rues Agriculture, Abondance, Emily et Couvent, acquis le 23 février 1837, enregistré en le livre des transferts No 22, fo. 443.

Condition—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire No 320 rue St Charles, N. O.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
5 av—5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de frêt divers de la cargaison du vapeur LASSELL.

une Moyenne Générale.

Sans limite ni réserve.

Mercredi, le 15 avril 1908.

A 11 heures A. M.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—pour au Nos 5 rue de l'Union, par ordre de Sn. Pacific Co. Atlantic S. S. Line pour le compte de qui il appartiendra en vertu de la loi 167 de 1898, les marchandises ci-après décrites:

Un char de Lambrick, noir de lampe 10 caisses de bière et de souliers, 20 caisses de Pearline, de la parfumerie, des cuirs, des articles de papier, des cadeaux, des caractères d'imprimerie, des tissus vêtements, machines et un lot de frêt trop long à énumérer.

La vente sera faite au Imperial Bonded Warehouse Co., rues Conti et N. Peters et au Belleville Warehouse, N. Peters, entre Bienville et Bienville.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison.
3 av—3 5 12 14 15

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hutchinson vs Stephen Biggins et al.
No 84,781—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908 et signé le 29 mars 1908 par l'Honorable George H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire Wallace A. Hutchinson versus Stephen Biggins et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., dépendant et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 147 borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberté (autrefois Tremé), mesurant d'après un devis de G. Lombard I. C. daté le 22 oct. 1902 annexé à un acte pardevant J. F. Merritt, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, le tout avec une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes avant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée avec hangar dans le fond, maison à laver, gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé bien situé, la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garanti par privilège du vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les formes de police non expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère et payer les taxes de 1908 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Force Jr., notaire.

E. J. Morat et Charles F. Claiborne avocats.
29 mars—29—av 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frederick Kuntz et Barbara Kuntz, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,211—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pourquoi le compte final présenté par Max Augustin, exécuteur de la succession de Mme Barbara Kuntz, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Richard & Vidrine, avocats.
27 mars—27—av 1 5

Succession de John B. Fath

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,997—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pourquoi le compte provisoire présenté par Philip Fath, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat.
1er av—1 5 10

Succession de Alfred H. Isaacson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,041—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph R. Hymel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. H. O. Ducré, avocat.
28 mars—28—av 1 6

Succession de Alexander B. French.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,608—Division A—Attendu que John F. French a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander B. French, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. H. Terriberry, avocat.
2 avril—2 6 11

Succession de Joseph Breffel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,641—Division E—Attendu que Veuve Joseph Breffel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Breffel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'av